

Un agent hôtellerie-restauration

Grade statutaire : agent social

Dans le cadre de la politique sociale de la Ville, du projet d'établissement et dans le respect et le bien-être des résidents, assurer le service des repas, l'entretien des locaux, la gestion du linge des résidents et des stocks de produits d'entretien, et participer ainsi à la qualité de la vie quotidienne au sein de la résidence autonomie.

Missions principales :

Service restauration

- Assurer la distribution des repas et aider au service en salle de restauration
- Accompagner les résidents pendant et autour du temps du repas

Service entretien des locaux

- Effectuer la plonge des repas du midi, goûter et soir
- Effectuer le débarrassage et le nettoyage de la salle de restauration
- Entretien courant et préparation des logements temporaires

Service lingerie

- Nettoyage du linge des résidents accueillis en logement temporaire
- Gestion de la prestation extérieure lingerie : ramassage du linge et transmission au prestataire, distribution aux résidents du linge lavé

Entretiens des locaux et des logements temporaires

Salle de restauration

- Assurer les travaux de débarrassage et de nettoyage (tables, chaises...)
- Nettoyer la salle de restauration quotidiennement selon le protocole établi
- Effectuer la plonge des repas du midi, goûter et soir
- Faire les machines de petits matériels (chiffonnettes, tabliers etc...)

Profil :

- Avoir le sens du service public et la capacité du travail en équipe
- Expérience auprès du public des personnes âgées

Nature du contrat : CDD - temps non complet - mi-temps en avril puis 24 h/ semaine en moyenne.

Rémunération : pour un mi-temps à 17.5 heures :

Rémunération statutaire (900.81€ brut) + régime indemnitaire (IFSE 110.50€ brut + prime SEGUR 118.85€ brut)

Poste à pourvoir : dès que possible jusqu'au 30 avril 2024 avec possibilité de renouvellement

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à
Monsieur Le Maire de PLOEREN par mail à recrutement@ploeren.bzh
ou par courrier à : mairie de Ploeren, 1 place de la mairie 56880 Ploeren.